



Se taire

parce que l'État français n'entend pas les voix qui demandent **le respect du droit d'asile** tel qu'il est défini par la convention de Genève de 1951.

Le mouvement des cercles de silence a été lancé en 2007 pour protester contre l'enfermement systématique des sans papiers dans les Centres de Rétention Administrative (comme celui de Cornebarrieu à proximité de Toulouse) .

L'enfermement systématique et l'expulsion des étrangers en situation irrégulière nous apparaissent comme une banalisation de graves atteintes à la dignité humaine.

Nous appelons tous ceux et celles qui le souhaitent à nous rejoindre, de façon non violente et silencieuse pour:

- **dénoncer ces conditions de rétention carcérale**
- **dénoncer le recours à la violence lors des arrestations dont en particulier les séparations des parents et des enfants et des couples franco-étrangers.**

informations complémentaires :

www.cercladesilence.fr

www.lacimade.org

(association habilitée à assister les demandeurs d'asile à Cornebarrieu)

**Cercle de silence sur le marché de Lavour,
de 10h à 11h, le 1^{er} samedi de chaque mois**
contact : André Dumoulin (05 63 70 66 37)

Juin 2018

Nos valeurs sont menacées : demandons une Europe accueillante !

Saviez-vous que la solidarité est considérée comme un délit ?

Offrir un repas, acheter un ticket de train, ou tout simplement venir en aide à une personne étrangère dans le besoin – sont des actes passibles d'une amende ou de peine de prison dans 12 États membres de l'Union Européenne (UE). La directive Européenne définissant l'aide à l'entrée, au transit et au séjour irréguliers laisse à certains états membre de l'UE la possibilité de punir la solidarité. La Commission Européenne a refusé de réviser cette directive. Ensemble, mettons fin au délit de solidarité.

Accueillir celles et ceux qui fuient les persécutions

*Il est inacceptable que des personnes qui fuient les persécutions
risquent leur vie en empruntant des voies toujours plus dangereuses.*

Grâce aux programmes de parrainage, des citoyens et citoyennes de toute l'Europe peuvent soutenir des réfugiés en leur offrant un foyer sûr et une nouvelle vie. L'accueil individuel par des particuliers permet d'améliorer les conditions d'intégration des personnes et familles réfugiées. Il porte ses fruits sur le court et long terme en matière d'autonomie, d'insertion et de cohésion sociale. Nous voulons que la Commission offre un soutien direct aux groupes locaux venant en aide aux réfugiés qui se voient délivrer un visa national.

Tout le monde a droit à la justice. Les personnes migrantes sont souvent victimes d'exploitation par le travail, d'abus et de violations de leurs droits fondamentaux. La peur d'être interpellé par la police à cause de leur statut réduit les chances de déposer une plainte et d'obtenir réparation. Nous voulons que la Commission garantisse des moyens et des règles plus efficaces pour défendre toutes les victimes.

**Signez l'Initiative Citoyenne Européenne pour demander une
Europe accueillante !** www.weareawelcomingeurope.eu/fr